

Quand la collection purulente est bien établie et la fluctuation bien appréciable, on doit, si l'abcès est petit, laisser à la nature le soin de l'ouvrir; mais lorsque la collection est étendue, et surtout si la glande mammaire est moins affectée que le tissu cellulaire, ce que l'on reconnaît au peu de profondeur de la suppuration, il faut donner issue au pus, au moyen d'une incision pratiquée verticalement avec une lancette ou un bistouri étroit, dans le point le plus déclive de la tumeur; puis, après avoir fait évacuer le liquide purulent, introduire dans l'ouverture une petite bandelette de linge qui empêche la plaie de se boucher trop promptement; on panse ensuite avec une compresse fenêtrée et de la charpie, et on enveloppe la mamelle avec un cataplasme émollient jusqu'à ce que la tumeur n'ait plus de chaleur et ne soit plus le siège de douleurs et d'indurations. Lorsque la mamelle est volumineuse, on la soutient avec un bandage approprié, et l'on passe ensuite à l'usage des résolutifs indiqués plus haut; s'il reste des fistules donnant issue à une petite quantité de pus séreux, et dont la guérison souvent ne s'opère que lentement, on couvre le sein avec des cataplasmes émollients et résolutifs, et l'on a recours en même temps aux douches savonneuses et alcalines, qu'on rend de plus en plus actives. Il est bon de dire encore que l'engorgement qui se termine par induration doit être combattu par des frictions faites plusieurs fois par

jour avec un liniment volatil et par quelques doux purgatifs, et lorsque la tumeur est tout-à-fait indolente, par des emplâtres de savon, de ciguë ou de Vigo: il est toujours utile de tenir les seins très-chaudement en les couvrant de flanelle, de peau de cygne ou de lapin.

Ici se termine ce que nous avons à dire sur les maladies particulières aux femmes; s'il résulte, du triste tableau que nous venons de tracer, que les différentes affections auxquelles elles sont sujettes sont pour la plupart extrêmement graves, il résulte aussi qu'on peut, le plus souvent, les prévenir et les guérir en leur opposant de bonne heure les divers agents prophylactiques et thérapeutiques dont l'expérience prouve l'efficacité et justifie tous les jours ce vieil adage:

Principiis obsta; sero medicina paratur
Cum mala per longas invaluere moras.

OVIDE. REMEDIA AMORIS. VERS 91 ET 92.

HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES ET DES FEMMES EN COUCHES.

Si, à toutes les époques de la vie, un air pur est la première condition de la santé, c'est surtout pendant l'état de grossesse qu'il est indispensable. Hippocrate, Baillou, Bartholin, Stoll, Lepecq-de-la-Clôture, et plusieurs autres observateurs ont signalé les mauvais effets de l'air humide ou trop sec sur les

femmes enceintes, qu'il prédispose aux avortements et aux accouchements prématurés. Elles devront donc, autant que possible, ne respirer qu'un air pur et exempt de tout excès de froid ou de chaleur, de sécheresse ou d'humidité.

Leurs vêtements seront larges, et disposés de manière à n'exercer aucune pression sur les seins, sur la poitrine, sur le ventre et sur l'estomac. La compression de ces organes peut nuire à l'accroissement des mamelles et au développement du mamelon; il peut augmenter la gêne de la respiration, s'opposer à l'ampliation de la matrice et à son ascension dans l'abdomen; enfin, devenir une cause d'avortement ou de déplacement de l'organe gestateur, ainsi que l'ont fait remarquer *White* et *Doëring*. Les femmes enceintes rejetteront surtout les corsets à busc et à baleines, qui sont très-nuisibles, et dont la pression qu'ils exercent de haut en bas retient la matrice, la force de se développer dans une situation déclive, et devient une cause puissante de prolapsus utérin, et même, selon quelques auteurs, une cause de mauvaise conformation du fœtus. Elles ne porteront donc que des corsets élastiques et très-larges, qu'elles remplaceront, après le cinquième mois, par une ceinture ventrale également élastique, et qui, embrassant le ventre dans tous les sens, maintient l'utérus dans une situation normale, et s'oppose, autant que possible, aux rides et aux déchirures qui sont

ordinairement les suites de la grossesse. Pendant l'hiver, les femmes enceintes doivent avoir soin de porter des caleçons de flanelle pour éviter l'action du froid sur les cuisses et les organes sexuels, qui y sont plus exposés, à cause de la saillie de l'abdomen, qui raccourcit les jupes et les repousse en avant. Elles tâcheront également de soustraire à l'action du froid les mamelles, les épaules et les membres supérieurs; l'observation de ce précepte a quelquefois eu pour résultat une inflammation très-étendue des seins suivie d'abcès, et qui, le plus souvent, n'a pu se guérir qu'après l'accouchement. La compression circulaire des membres abdominaux ne serait pas moins dangereuse, surtout vers les derniers mois de la grossesse, car en gênant le cours des liquides, elle expose aux engorgements œdémateux et aux dilata-tions variqueuses des membres inférieurs.

L'usage des bains tièdes, qui était toujours prescrit par les anciens chez les femmes enceintes, est cependant très-utile. Comme ils favorisent la transpiration cutanée, relâchent les tissus et nettoient la peau, ils conviennent aux femmes primipares, surtout à celles d'un âge avancé et dont les parties molles sont plus dures et plus résistantes, et dont les parois utérines et abdominales se laissent difficilement distendre: on les prescrit aussi dans le but de relâcher les symphyses du bassin, d'assouplir les parties externes de la génération, de prévenir les dé-

chirures et de faciliter l'accouchement. L'usage des bains convient également aux femmes nerveuses et irritables, qui sont plus exposées aux coliques et aux convulsions ; ils sont nuisibles à celles qui ont beaucoup d'embonpoint, à celles qui sont d'un tempérament lymphatique, et qui sont disposées aux œdèmes et aux hémorrhagies : ces dernières ne pourront donc en prendre que par propreté, et avec la précaution de les prolonger le moins possible. Le temps le plus convenable pour faire usage des bains est le commencement et la fin de la grossesse ; vers le premier mois, pour calmer le spasme et l'excitation de la matrice, et vers le dernier, pour disposer les organes génitaux à l'ampliation qu'ils doivent éprouver. Si l'on prescrit, ou si l'on permet des bains aux femmes pléthoriques, il sera prudent d'en faire précéder l'usage d'une saignée au bras pratiquée quelques jours avant. Dans certains cas, les bains froids de rivière peuvent convenir ; mais les femmes doivent avoir soin de ne pas exposer les parois abdominales contre le courant de l'eau, qui agit alors à la manière d'une douche. Les bains de pieds sont en général proscrits ; cependant, on doit permettre les bains de propreté, mais avec la précaution de ne laisser les pieds dans l'eau que le temps strictement nécessaire pour les nettoyer.

La saignée devra être également défendue s'il ne survient pas d'accidents, et si aucune indication par-

ticulière ne la réclame. Il faudra, au contraire, recourir à son emploi à toutes les époques de la grossesse, chez les femmes pléthoriques dont le pouls est fort, plein, accéléré, et qui éprouvent des insomnies, une agitation excessive, de la céphalalgie, des hémorrhagies nasales, pulmonaires ou utérines. La saignée du bras devra toujours être préférée à celle du pied, quoique cette dernière, dans le plus grand nombre de cas, ne soit pas suivie d'accidents.

Les dérangements des fonctions digestives et l'état de pléthore sanguine, qui sont ordinairement les résultats de la grossesse, indiquent assez que les femmes enceintes ne doivent, surtout dans les premiers mois, faire usage que d'aliments légers, peu nourrissants, de facile digestion, et pris principalement parmi les végétaux. Cependant, vers le milieu de la gestation, époque où l'appétit reparait et où les fonctions digestives se rétablissent le plus souvent, on peut se relâcher de la sévérité du régime et permettre un peu plus d'aliments à chaque repas, mais avec le soin de renouveler ces derniers assez souvent pour se nourrir convenablement sans surcharger l'estomac. L'habitude qu'on a de faire manger *pour deux* les femmes enceintes, comme on le dit vulgairement, est d'autant plus pernicieuse qu'il en résulte une sur-excitation des organes digestifs, qui est, le plus souvent, suivie de vomissements, de coliques ou de diarrhées plus ou moins rebelles ; nous devons

dire, cependant, qu'on doit respecter les goûts et les appétits nouveaux des femmes, pourvu qu'ils ne portent pas sur des aliments évidemment nuisibles. S'il ne faut pas toujours céder à tous les caprices de leur estomac, on ne doit pas non plus résister à des appétences qui persévèrent souvent malgré elles, et qui sont quelquefois des indications de la nature. Il est bon aussi de faire observer que l'abus des boissons chaudes peut être nuisible, en débilitant et en relâchant l'estomac, et que l'abus des boissons fermentées, des liqueurs, du café, du thé, des condiments irritants, est également pernicieux, en augmentant l'excitation déjà trop vive des femmes enceintes; d'où il peut résulter des convulsions, des hémorrhagies utérines et des avortements. L'usage des boissons glacées, qui souvent est un des meilleurs moyens de calmer la gastralgie et les vomissements, peut devenir aussi une cause d'avortement, ainsi que *Mauriceau* et d'autres auteurs en rapportent des exemples.

Chez quelques femmes, il survient des troubles dans la sécrétion urinaire et dans les excréctions intestinales; les lavements émoullissants seront utiles pour calmer non-seulement les irritations intestinales et vésicales, mais encore pour faciliter les digestions, prévenir et combattre les éblouissements et les congestions cérébrales, et même pour aider, chez les primipares, la dilatation des parties génitales au moment de l'accouchement; cependant, leur usage ha-

bituel doit se borner aux circonstances bien précises qui les réclament, car il en peut résulter la constipation, une paresse intestinale, et un relâchement anormal des organes génitaux: on doit être surtout très-circonspect sur l'emploi des lavements purgatifs, qui, à cause des rapports qui existent entre le rectum et l'utérus, peuvent déterminer des contractions utérines, et, par conséquent, l'avortement. Les purgatifs doivent être, en général, rejetés par la même raison, et l'on ne saurait trop blâmer les médecins qui tolèrent l'usage des purgatifs dits de *précaution*. Les vomitifs doivent aussi être proscrits; et quoique bien souvent des femmes, dans un but criminel, en aient fait usage sans obtenir le résultat qu'elles en attendaient, il ne faut pas moins y avoir recours que dans des cas d'absolue nécessité.

L'exercice, qui ne doit être jamais porté jusqu'à la fatigue, est très-utile aux femmes enceintes; il entretient chez elles la régularité de toutes les fonctions, prévient le développement de beaucoup de maladies, et souvent devient un moyen de les guérir. Le plus convenable est la promenade à pied, le matin et le soir dans la belle saison, et au milieu du jour en hiver; sa durée sera toujours calculée d'après les forces et les habitudes des femmes; cependant, quelques-unes d'entre elles ne peuvent arriver à terme qu'en gardant le repos et la position horizontale: l'exercice à cheval ou en voiture, et celui de la

danse, exposent à des secousses, qui sont très-souvent des causes d'hémorrhagies utérines et d'avortement. Enfin, le sommeil des femmes enceintes doit être un peu plus prolongé qu'à toutes les autres époques de leur vie; aussi faut-il combattre l'insomnie et l'agitation opiniâtre auxquelles elles sont exposées, surtout dans les derniers mois de la grossesse, par des bains, l'exercice et la saignée, et par quelques doux calmants, entre autres : l'eau distillée de laitue et de fleurs d'oranger, le sirop de thridace, ou à l'aide de potions dont ces substances sont la base, et auxquelles on peut ajouter quelques gouttes d'éther sulfurique : les narcotiques, proprement dits, surtout les opiacés, ne réussissent pas aussi bien.

L'exaltation de la sensibilité, chez les femmes enceintes, rendant leurs sensations plus vives et leurs émotions plus énergiques, on doit éviter avec autant de soin les secousses morales que les secousses physiques, et soustraire à leur regard tous les objets capables d'affecter leur imagination, tels que les scènes tragiques, le spectacle de personnes mutilées, estropiées ou affectées d'une maladie dégoûtante; persuadées, pour la plupart, quoique ce soit un préjugé, que la vue d'un objet de ce genre peut causer à leur enfant la même difformité, elles sont violemment agitées chaque fois que ces objets se présentent à leurs yeux. D'ailleurs, les auteurs sont pleins d'observations de maladies graves, d'affections convul-

sives, d'hémorrhagies et d'avortements déterminés par la vue d'un objet repoussant, une frayeur, un accès de colère, un mouvement de joie, de haine ou de jalousie, et toutes les émotions vives. Parmi les nombreuses histoires de ce genre, nous nous contenterons d'en rapporter une d'après *Sue* : c'est celle d'une femme qui fut tellement frappée de la prédiction d'une Bohémienne qui lui avait annoncé sa mort, qu'elle fit son testament, et mourut au huitième mois. Il est ridicule de croire aux effets fâcheux des désirs et des envies, et aux préjugés qui consistent à penser que l'imagination des femmes enceintes peut avoir une très-grande influence sur leur enfant, et que, lorsqu'elles ont envie de quelque chose ou qu'elles sont affectées vivement par un objet quelconque, il se forme une difformité ou une tache semblable à l'objet de leur frayeur ou de leurs désirs sur la partie du corps du fœtus correspondant à la même partie de leur corps, sur laquelle elles ont appuyé le doigt au moment de leur sensation. Cependant, comme ces causes diverses peuvent produire une violente agitation sur des femmes crédules, et exercer une influence fâcheuse sur leur enfant, leur moral demande toujours les plus grands ménagements, ainsi que la douceur, les égards, et surtout l'indulgence pour des caprices et des bizarreries qui sont presque toujours involontaires. L'avortement étant souvent le résultat de l'extase voluptueuse et

des mouvements tumultueux qu'entraînent les jouissances vénériennes pendant la grossesse, les rapprochements conjugaux devront être interdits dans les premiers mois, surtout aux femmes nouvellement mariées et à celles qui ont déjà eu des avortements. Si, cependant, des désirs se faisaient trop vivement sentir de part et d'autre, il y aurait souvent plus d'inconvénient à y résister que de danger à les satisfaire, surtout avec modération; pendant les six derniers mois de la grossesse, les effets du coït sont beaucoup moins fâcheux: on peut donc s'y livrer avec moins de ménagement.

HYGIÈNE DES FEMMES EN COUCHE.

Le terme de la grossesse étant arrivé, dès que les premiers phénomènes du travail se manifestent, il est important de débarrasser la femme des vêtements et des liens qui pourraient la gêner, et de lui faire prendre un ou deux lavements émollients pour vider les gros intestins et le rectum, dont les matières, accumulées dans leurs cavités, pourraient rendre l'accouchement plus difficile. Il serait également utile de recourir à la sonde, si la pression qu'exerce la matrice sur le col de la vessie empêchait la malade

d'uriner. Sans chercher à étouffer ses cris, on devra lui dire de les modérer pour ménager ses forces; et, sous un prétexte quelconque, on éloignera d'elle les personnes, même la mère, la sœur ou le mari, dont la présence pourrait la contrarier.

Si, malgré la fréquence et la force des douleurs, la dilatation utérine ne s'opérait que lentement, on pratiquerait une saignée, surtout si la femme était d'une forte constitution et éprouvait des douleurs de tête et une pesanteur dans les membres; pour remédier à la rigidité des organes génitaux, on pourrait avoir recours soit à des fumigations émollientes tièdes, dirigées vers ces parties, soit à l'emploi des bains et à des injections mucilagineuses de guimauve ou de graines de lin, ou à des onctions faites sur ces organes avec des corps gras, et surtout avec de la pommade de belladone. Si le travail était suspendu et si les douleurs languissaient, on administrerait le seigle ergoté; mais il faudrait s'assurer avant que le col de la matrice offre une dilatation suffisante. On devra, au contraire, toujours rejeter, comme nuisibles et dangereux, les purgatifs, les vomitifs, les lavements irritants et les sternutatoires ordonnés dans le but de réveiller les douleurs et d'activer le travail; enfin, après la dilatation suffisante du col, si la poche des eaux, se présentant à l'orifice utérin, offrait trop de résistance et retardait l'accouchement, on devrait en opérer la rupture en pressant légèrement avec l'ongle